

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur et madame Nadaillac, 22 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2p. (306r, 307r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur et madame Nadaillac, 22 juin 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47422>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juin 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire

- [Nadaillac \[madame\]](#)
- [Nadaillac \[monsieur\]](#)

## Lieu de destination

- 42, boulevard des Invalides, Paris
- 42, boulevard des Invalides, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin informe le couple Nadaillac qu'il ne comprend rien à leur lettre du 13 juin 1873 et il leur confirme que tous leurs effets personnels leur ont été retournés à l'adresse de « leur mère », au 75 rue des Vanneaux (sic) le 19 juillet 1872.

Notes

- Lieu de destination : d'après l'index du registre de correspondance.
- La lettre est mentionnée dans la lettre de Marie Moret à Jean-Baptiste André Godin, 19 août 1873 (FG 44 (1) a)

## Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités [75, rue Vaneau, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 24/01/2024

---